

CROUS et CNOUS:

VOTEZ FSU LE 16 NOVEMBRE

Un SNASUB-FSU fort pour faire entendre la voix des personnels administratifs des CROUS

Nous sommes près de 2800 administratifs a travailler dans les oeuvres, aux côtés de 10 000 personnels ouvriers. Tous les personnels sont appelés a participer a des élections pour renouveler le Comite Technique Paritaire Central (C.T.P.C.).

Les compétences du C.T.P.C. sont importantes puisque cette instance paritaire, par ses avis, oriente les décisions concernant le cadre collectif de travail des personnels dans les services, cites et restaurants universitaires :

- organisation administrative et financière des oeuvres ;
- organisation, fonctionnement et restructuration des services ;
- questions relatives aux effectifs, aux emplois et compétences ;
- information sur les incidences des principales décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois ;
- planification de la formation des personnels.

Le SNASUB appelle les personnels des CROUS a voter et faire voter pour la FSU parce que l'avenir des Oeuvres est menacé.

Nous appelons a voter FSU sur les bases suivantes :

- **1**-Maintien de l'intégralité des missions actuelles des CROUS, sous la compétence de l'Etat, avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- **2**-Il ne peut pas y avoir un service public de bonne qualité s'il n'y a pas pour les personnels un salaire décent, une formation la plus élevée possible et un régime indemnitaire débarrassé de toute référence au mérite individuel.
- **3**-Oui aux coopérations avec les partenaires, non à la soumission aux partenaires. Les CROUS n'ont pas à passer sous la férule des collectivités ou de l'Université.
- **4**-Les personnels administratifs des CROUS sont des personnels de l'AENES, la gestion de leur carrière et la défense de leurs droits individuels et collectifs doit passer uniquement par des organismes paritaires réglementaires et non par des « instances maison » dépourvues de compétence réglementaire.
- **5**-Nous estimons que les missions des oeuvres universitaires doivent être élargies, pour répondre aux revendications exprimées par les étudiants.